ARRÊTÉ N° 2020-021

07020200421183

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :
Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations

Article 2 :
Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la préfète de la Haute-Saône

Transmis au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site http://www.emploi-territorial.fr rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Vesoul le 21 avril 2020

Monsieur Michel DÉSIRÉ
Président

Le Centre de Gestion assure la publicité

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V07019042515001	Adjoint territorial du patrimoine	Chargé(e) d'accueil et de surveillance du patrimoine	Radiation des cadres	35h00	Conseil Départemental de la Haute-Saône 70006 Vesoul cedex	07/04/2020	01/07/2020
V070200400016731001	Adjoint technique territorial	agent entretien mairie et salle des fêtes	Fin de contrat sur emploi permanent	02h00	CORNOT 70120 CORNOT	17/04/2020	01/05/2020